



Usufruit et nue propriété

Par **Bibiche62**, le **23/09/2015** à **14:57**

Bonjour,

Ma mère a un bien immobilier dont elle a l'usufruit et les enfants de son mari ont la nue propriété. Elle va partir en maison de retraite. Peut elle vendre sa maison sans en avertir les enfants de son défunt mari ? Il va de soi qu'elle leur donnera leur part de la vente mais elle veut éviter de leur dire avant.

En vous remerciant pour vos réponses.

Cordialement

Par **janus2fr**, le **23/09/2015** à **17:50**

Bonjour,

Non, ce n'est pas possible.

Pour vendre un bien, il faut l'accord de tous les propriétaires, usufruitier et nus-propriétaires.

Par **Bibiche62**, le **23/09/2015** à **18:24**

Merci, je me suis renseignée cet après midi et il faut effectivement l'accord de toutes les parties.